

## 1. Messages clés adressés aux cibles du plaidoyer :

Cibles	Messages clés adressés aux cibles du plaidoyer	Résultats attendus du
Les partenaires au développement et les bailleurs de fonds	La promotion de la santé communautaire en Guinée connaît un tournant décisif. Le renforcement de votre appui technique et financier permettra à la Guinée d'aller vers la couverture sanitaire universelle tout en aidant les ressources humaines à se sédentariser dans les districts sanitaires du pays.	Augmentation du budget alloué à la promotion de la santé communautaire de 15% chaque année.
Président de la République	Pour une Guinée émergente et prospère sans maladie endémique, il convient d'intensifier la promotion de la santé communautaire en recrutant plus d'AS et de RECO à la fonction publique. La Guinée a engagée l'UA a recruté plus d'agent de santé pour la couverture universelle, les autres pays sont en avance et la guinée traine les pas encore.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement du financement de la promotion de la santé communautaire de 15 % du budget du ministère de la Santé</li> <li>- Création d'un comité interministériel de la promotion de la santé communautaire</li> </ul> Pour une Guinée émergente et prospère avec plus de AS et des Reco, je m'engage à allouer 15 % du budget de la Santé à la promotion de la santé communautaire et de recruter plus de 1986 AS et 19860 reco pour les 38 districts Sanitaire du pays J'engage tous les ministères clés à consacrer 15 % de leur budget pour aller vers la couverture de santé universelle en Guinée.
Premier ministre	En tant que chef du gouvernement, votre engagement, pour la mise en place d'un comité multisectoriel pour impulser une synergie d'actions pour la santé communautaire en Guinée à travers les ministères clés, est nécessaire et indispensable pour être au rendez-vous de 2030.	Pour la promotion de la santé communautaire, je m'engage à octroyer une ligne budgétaire à tous les ministères clés concernés par la promotion de la santé communautaire et à mettre en place un comité interministériel de promotion de la santé communautaire.
Ministère de la Santé	Pour l'application des directives nationales et les engagements d'Addis Abeba sur la politique de la santé Communautaire en Afrique, le Ministère doit faire le suivi des engagement et de les matérialisé dans la politique	Intensifier et vulgariser les directives nationales de promotion de la santé communautaire. Financer les plans d'Action et les intrants nécessaires pour une couverture universelle.
Ministères Clés	<p>-Susciter l'engagement des différentes directions concernées dans la promotion de la santé communautaire permettra d'améliorer la couverture sanitaire universelle dont le pays a besoin d'ici 2030.</p> <p>Ministère de l'administration territoriale            -La promotion de la santé communautaire commence par l'assainissement de son cadre de vie. Votre engagement permettra de relever ce défi pour une Guinée avec une CSU.</p> <p>Ministère des finances -La mise sous contrôle du personnel de la santé, le recrutement des RECO et AS réduira considérablement le coût des évacuations sanitaire nationale des moyens plus conséquents pour la santé communautaire accroîtra le revenu des ménages et propulsera l'économie du pays. Votre implication pour la mise en place d'une ligne budgétaire spécifique permettra d'atteindre l'objectif de la santé communautaire en recrutant le personnel nécessaire ;</p>	Implication dans la promotion de la santé communautaire pour en faire une priorité de développement du pays.

## les DRS et les DPS

Un peu plus d'implication, en faisant figurer la promotion de la santé communautaire au nombre des questions essentielles lors des réunions de travail dans les régions, est nécessaire pour propulser cette stratégie.

Arrêtés de mutations des AS et RECO dans le district sanitaire est suivi par les DRS et DPS préfectoraux en faveur de la promotion de la santé communautaire.

Élus locaux (Maire, Conseil régional)

Inscrire la promotion de la santé communautaire, dans vos plans de développement local, permettra une implication effective de vos administrés afin d'amorcer la mise sous contrôle du personnel de santé affecté dans vos régions et communes en Guinée pour le bien-être des populations.

Leaders religieux /Chefs de communauté/ Leaders des organisations féminines/ Leaders de jeunesse/ Autres leaders Communautaires (Tradipraticiens)

La promotion de la santé communautaire sévit au sein des populations. Votre position de leader peut contribuer au recrutement des AS et le RECO et réduire l'impact des maladies à travers la sensibilisation plus accrue de vos populations dans vos localités par l'adoption de méthodes de prévention et prise en charge communautaires par les AS et les RECO

. Les leaders communautaires s'engagent à collaborer avec les districts sanitaires et les formations sanitaires afin d'offrir un service complet de prise en charge de certaines pathologies.

Nous nous engageons à informer et sensibiliser la population sur l'importance des RECO et les AS.

Réseaux et Unions des médias (classiques et numériques) et journalistes (/ Réseaux des professionnels de la communication

Les médias ont un pouvoir d'influence sur les populations. Votre engagement dans la promotion de la santé communautaire permettra une meilleure information et sensibilisation des populations et de galvaniser les autorités pour une mobilisation sans précédente pour la santé communautaire

## 2. Processus décisionnel :

Les activités de plaidoyer sur la santé communautaire ont pour objectif de s'assurer de l'engagement et du soutien des décideurs aussi bien au niveau central, décentralisé et déconcentré qu'au niveau local. Il s'agit pour le planificateur d'identifier les principaux acteurs du processus décisionnel et les structures d'influence associées. Le modèle ci-dessous décrit le cycle de plaidoyer. Chacune des étapes du processus de plaidoyer est soutenue par des activités de plaidoyer qui génèrent un mouvement d'une étape à l'autre - activant le leadership pour un engagement, un partenariat et une action collective, et utilisant des données pour raconter des histoires.

### Résultats clés attendus

	Impact	Indicateur (s)	Effet
1	<b>Le gouvernement et les institutions de l'État sont engagés et facilitent la mise en œuvre de toutes les directives de promotion de la santé communautaire (</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dispositions institutionnelles prises par les ministères techniques et les institutions de l'Etat pour la mise en œuvre de toutes les directives de promotion de la santé communautaire</li> <li>- Taux d'accroissement du budget de l'Etat accordé à la santé communautaire sur la période.</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Le gouvernement et les institutions de l'État ratifient toutes les conventions et tous les traités internationaux, régionaux, sous régionaux sur la promotion de la santé communautaire</p> <p><b>Effet 2 :</b> Le gouvernement et les institutions de l'Etat mettent en place des politiques publiques favorables à la promotion de la santé Communautaire dans les 38 districts sanitaire du pays</p> <p><b>Effet 3 :</b> Les ministères clés intègrent les activités de la promotion de la santé communautaire dans leur plan d'action</p> <p><b>Effet 4 :</b> Le gouvernement et les institutions mobilisent au niveau national et international les ressources pour la promotion de la santé communautaire</p> <p><b>Effet 5 :</b> Les ministères sectoriel intègrent la promotion de la santé communautaire dans Plan d'Action et les budget nationaux</p>
2	<b>Les Partenaires techniques et financiers (PTF) engagés mobilisent les ressources et appuient les activités de promotion de la santé communautaire en Guinée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de PTF mobilisés ;</li> <li>- Le niveau d'engagement des PTF ;</li> <li>- Le taux d'accroissement des ressources financières mobilisées par les PTF pour la promotion de la santé communautaire ;</li> <li>- Le nombre d'experts mis à la disposition de la DNSC.</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> Les PTF sont engagés et accompagnent le gouvernement, le MSHP, le DNSC dans la promotion de la santé communautaire</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les ressources financières des PTF sont mobilisées et affectées à la promotion de la santé communautaire</p> <p><b>Effet 3 :</b> Les expertises sont mises à la disposition de la DNSC</p>
3	<b>Les élus locaux, les collectivités territoriales sont engagées et soutiennent toutes les activités de promotion de la santé communautaire dans leurs localités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actes pris en faveur de la promotion de la santé communautaire (nombre de RECO et AS pris en compte, nombre d'élus locaux engagés dans les activités de sensibilisation)</li> </ul>	<p><b>Effet 1 :</b> La promotion de la santé communautaire est inscrite dans les priorités des collectivités territoriales</p> <p><b>Effet 2 :</b> Les collectivités territoriales prennent des mesures pour assainir le cadre de vie des populations de leurs localités</p> <p><b>Effet 3 :</b> Les collectivités territoriales soutiennent toutes les activités de promotion de la santé communautaire dans leurs localités</p>

	Impact	Indicateur (s)	Effet
4	<b>Le ministère en charge de la Santé mobilise les entreprises, les cliniques privées afin qu'elles respectent les directives de promotion de la santé communautaire</b>	- Le nombre d'entreprises du secteur privé de la Santé qui s'engagent à appliquer toutes les directives de promotion de la santé communautaire	<b>Effet 1</b> : Les entreprises du secteur privé de la Santé s'engagent à appliquer toutes les directives de promotion de la santé communautaire (ASC, RECO) <b>Effet 2</b> : Les organisations professionnelles (ACPCI, CECI, etc.) du secteur privé de la Santé se mobilisent pour l'accroissement du nombre d'entreprises et de cliniques privées dans la promotion de la santé communautaire.
5	<b>Les leaders communautaires, religieux et associatifs soutiennent la promotion de la santé communautaire au sein de leurs communautés</b>	- Le nombre de leaders communautaires impliqués dans la promotion de la santé communautaire - Le nombre de leaders communautaires et religieux menant des actions de mobilisation en faveur de la promotion de la santé communautaire	<b>Effet 1</b> : Les leaders communautaires et religieux prennent des actes en faveur de la promotion de la santé communautaire <b>Effet 2</b> : Les leaders communautaires et religieux se mobilisent en faveur de la promotion de la santé communautaire <b>Effet 3</b> : Les leaders communautaires et religieux mènent des actions de mobilisation en faveur de la promotion de la santé communautaire dans leurs communautés
6	<b>Les professionnels des médias sont engagés et mobilisés pour la promotion de la santé communautaire</b>	- Les accords de partenariat entre les acteurs de la promotion de la santé communautaire et les professionnels des médias sont signés - Le nombre de sessions de renforcement de capacités organisées - Le nombre d'émissions, de spots et publications sur le paludisme dans les médias	<b>Effet 1</b> : Un partenariat formel est établi avec les professionnels des médias <b>Effet 2</b> : Les capacités des Professionnels des médias sont renforcées en matière de promotion de la santé communautaire <b>Effet 3</b> : Les professionnels des médias inscrivent la promotion de la santé communautaire dans leur agenda

### 3. Les interventions de plaidoyer

La mise en œuvre de cette activité de plaidoyer pour la promotion de la santé communautaire par la société civile avec l'appui implique de définir des axes qui vont guider les principales interventions. Sept (7) axes principaux ont été définis à cet effet avec quelques activités illustratives :

#### Axe 1 : Elaboration et diffusion des messages, des outils et documents de plaidoyer

- Produire les supports de communication :
- o Produire un guide de plaidoyer pour les porte-parole aux niveaux national, régional et communautaire : comment motiver les décideurs, leaders d'opinion, personnel médical et communautés
- o Réaliser des films, programmes TV, supports imprimés, kits de plaidoyer : « Témoignages vivants », fiches d'information
- Produire les messages à diffuser
- Diffuser via le média les messages sur le paludisme
- Mettre à la disposition des acteurs les supports de communication

#### Axe 2 : Rencontres de plaidoyer

- Faire signer des conventions et traités internationaux, régionaux, sous régionaux sur la promotion de la santé communautaire
- Faire signer des partenariats public-privé dans le cadre de la pérennisation de la promotion de la santé communautaire
- Organiser des tables rondes de mobilisation de ressources financières en direction des autorités administratives, du secteur privé, des PTF, des PMO, des élus locaux, des leaders des réseaux et professionnels des médias, des leaders communautaires et religieux sur les interventions de promotion de la santé communautaire
- Créer un cadre de coordination au niveau central
- Créer un cadre de coordination décentralisée au niveau local (Régions et Districts sanitaires)

#### Axe 3 : Renforcement des capacités des acteurs du plaidoyer

- Identifier les acteurs porteurs du plaidoyer
- Élaborer les modules de formation des speakers
- Organiser les sessions de formation des plaideurs

- Faire des supervisions des acteurs pour le suivi de la mise en œuvre du plaidoyer

**Axe 4 : Développement de partenariats :**

- Mettre en place un Groupe Technique de Travail (GTT) des partenaires pour le plaidoyer au niveau central sous la direction du Ministère de la Santé
- Mettre à jour le plan de recrutement des RECO et AS pour l'ensemble des besoins de ressources programmes scolaires sur le paludisme, en collaboration avec le MENET-FP
- Mettre en place une cellule de coordination des activités de communication en matière de santé communautaire avec les autres programmes de santé, PTF et les OSC

**Axe 5 : Mobilisation des médias :**

- Organiser des rencontres de presse (conférences, points de presse, déjeuners de presse, débats), communiqués de presse lors des événements liés au paludisme
- Publier des bulletins semestriels de la promotion de la santé communautaire
- Organiser des ateliers d'orientation sur les politiques de promotion de la santé communautaire
- Intégrer des messages de sensibilisation sur la santé communautaire,

**Axe 6 : Mobilisation des leaders communautaires**

- Organiser des rencontres de plaidoyer à un niveau décentralisé vers les leaders communautaires et religieux pour l'appropriation des interventions de promotion de la santé communautaire
- Organiser des rencontres d'orientation des leaders communautaires et religieux pour la mobilisation communautaire des interventions de promotion de la santé communautaire
- Intensifier les actions de plaidoyer des leaders communautaires et religieux auprès de leurs communautés

**Axe 7 : Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des activités de plaidoyer et des interventions**

- Organiser des tables rondes, foires pour le secteur privé
- Faire le suivi des intentions de financement des partenaires
- Faire le plaidoyer auprès des élus locaux pour le financement des interventions de promotion de la santé communautaire
- Organiser un téléthon pour la collecte des ressources pour le plaidoyer

En se fondant sur ces sept axes, les interventions de plaidoyer sont proposées en fonction des cibles visées :

**4. Tableau 1 : Les Interventions de plaidoyer**

Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
<b>Le niveau central : le gouvernement et les institutions de l'Etat</b>	Revoir les traités, conventions et déclarations internationaux, régionaux, et sous-régionaux sur la santé communautaire	<b>Ministère en charge de la Santé et les PTF</b>	- Document de plaidoyer - La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux et sous-régionaux ratifiés par l'Etat - La revue documentaire des documents de traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux, sous-régionaux non ratifiés par l'Etat - La revue documentaire des pays qui ont ratifié les traités et conventions, déclarations internationaux, régionaux, sous-régionaux non ratifiés par l'Etat
	Créer le Comité interministériel de promotion de la santé communautaire		- La revue documentaire des pays qui ont du succès dans la création d'un comité interministériel de promotion de la santé communautaire /élimination ou phase d'élimination du paludisme
	Élaborer et signer les lois, décrets, arrêtés par le gouvernement et les institutions de l'État		- La revue documentaire sur les lois, décrets, arrêtés par les gouvernements de certains pays qui ont permis l'élimination du paludisme
	Organiser les réunions de coordination du Comité interministériel		Supports matériels et logistiques
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des interventions de promotion de la santé communautaire		Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN....

	Mettre en place un fonds national de promotion de la santé communautaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de plaidoyer, films institutionnels sur le paludisme, PSN....</li> <li>- Revue documentaire des pays ayant institué un fond national de promotion de la santé communautaire accompagné de résultats</li> </ul>
<b>Partenaires techniques et financiers</b>	Élaborer et valider le document de plaidoyer	<b>Ministère en charge de la Santé / DNSC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les termes de références des activités</li> <li>- Le PSN</li> </ul>
	Organiser les rencontres de négociations		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens matériels et logistiques</li> <li>- Documents de plaidoyer</li> <li>- PSN</li> </ul>
	Signer les conventions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de conventions</li> <li>- Revue documentaire des conventions signées par d'autres États dans le cadre de la promotion de la santé communautaire</li> </ul>
	Mettre en place le comité de suivi des engagements des partenaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires</li> <li>- Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements</li> </ul>
	Faire la revue des PTF traditionnels et additionnels de l'État		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste exhaustive des PTF traditionnels</li> <li>- Liste exhaustive des PTF potentiels (dans d'autres pays)</li> </ul>

Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
	Apporter un appui technique au DNSC		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens matériels et logistiques</li> <li>- TDR</li> <li>- La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...</li> </ul>
	Renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens matériels et logistiques</li> <li>- TDR</li> <li>- La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...</li> </ul>
<b>Les élus locaux</b>	Appuyer les interventions de promotion de la santé communautaire par les collectivités territoriales	<b>Ministère en charge de la santé / DNSC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PSN</li> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- Revue documentaire des succès stories des élus locaux dans la promotion de la santé communautaire dans d'autres pays</li> </ul>
	Participer aux réunions de coordination locale		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des interventions</li> <li>- Supports matériels et logistiques</li> </ul>
	Produire un document de plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue documentaire des documents de plaidoyer existant dans d'autres pays</li> </ul>
	Organiser les rencontres de plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> <li>- PSN</li> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- Bilan dans leurs localités</li> <li>- Rapport annuel sur le paludisme</li> <li>- Objectifs de l'OMS</li> <li>- Rapport mondial sur la promotion de la santé communautaire</li> </ul>
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires</li> <li>- Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements</li> </ul>
	Amener les collectivités territoriales à organiser des interventions de promotion de la santé communautaire dans leurs localités		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les films ou les documents de la mise en œuvre des interventions dans d'autres pays</li> <li>- Rapport DNSC</li> <li>- Rapport mondial</li> <li>- Rapport dans leurs localités</li> </ul>
	Mobiliser les communautés à mener des interventions de promotion de la santé communautaire dans leurs localités		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sketches</li> <li>- Rapport DNSC</li> <li>- Rapport mondial</li> <li>- Rapport dans leurs localités</li> </ul>
	Sensibiliser la communauté sur l'intérêt de lutter contre le paludisme		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sketches</li> <li>- Rapport DNSC</li> <li>- Rapport mondial</li> <li>- Rapport dans leurs localités</li> </ul>

Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
<b>Les OSC</b>	Intégrer les activités de promotion de la santé communautaire dans leurs priorités	<b>Les réseaux et faitières POSSaV et CAM</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- PSN</li> <li>- Rapport DNSC</li> <li>- Rapport mondial</li> </ul>
	Organiser des réunions de plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- PSN</li> <li>- Rapport</li> <li>- Rapport mondial</li> </ul>
	Signer la convention de partenariat		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de conventions</li> <li>- Revue documentaire des conventions signées par d'autres Etats dans le cadre de la promotion de la santé communautaire</li> </ul>
	Mettre en place un comité de suivi des engagements		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté de mise en place du comité des engagements des partenaires</li> <li>- Revue documentaire des arrêtés de mise en place des engagements des partenaires dans le cadre de la mise en place d'un comité de suivi des engagements</li> </ul>
<b>Le secteur privé</b>	Élaborer et valider un document de plaidoyer mettant en évidence les changements de politique pour faciliter la mise en œuvre de toutes les interventions de promotion de la santé communautaire	<b>Ministère en charge de la Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de politique publique favorable à la promotion de la santé communautaire</li> <li>- PSN</li> <li>- Feuille de route paludisme issue de l'engagement de Paris (Santé En Entreprise)</li> </ul>
	Signer une convention de partenariat		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets de convention</li> <li>- Revue documentaire des partenariats public-privé réussis dans la promotion de la santé communautaire dans d'autres pays</li> </ul>
	Mettre en place un cadre de coordination et de suivi des engagements		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de collaboration</li> <li>- Note d'information portant création et fonctionnement d'un comité de coordination et de suivi des engagements</li> </ul>
	Organiser des rencontres de plaidoyer en direction des décideurs du secteur privé de la Santé		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- PSN</li> <li>- Rapport DNSC</li> <li>- Rapport mondial</li> <li>- Revue documentaire de l'engagement du secteur privé dans la promotion de la santé communautaire dans d'autres pays</li> </ul>
<b>Les leaders communautaires</b>	Sensibiliser les leaders communautaires, religieux et associatifs sur les moyens de promotion de la santé communautaire	<b>Réseaux et faitières, ONG, les autorités administratives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de plaidoyer</li> <li>- Films institutionnels</li> <li>- Sketchs</li> <li>- Rapport annuel national</li> <li>- Rapport annuel local</li> </ul>
	Amener les communautés à s'engager pour les interventions de promotion de la santé communautaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel national</li> <li>- Films institutionnels</li> <li>- Sketchs</li> <li>- Rapport annuel local</li> </ul>



Cibles	Activités	Responsables/acteurs	Supports /documents de plaidoyer
Les professionnels des média	Signer la convention de partenariat	Ministère en charge de la Santé, PLNP, PTF	- Projets de convention - Revue documentaire des partenariats à succès dans la promotion de la santé communautaire dans d'autres pays
	Développer les plans médiatiques de diffusion des messages de sensibilisation sur le paludisme sont planifiés		- Les spots - Les films - Les articles
	Planifier des sessions d'orientation des professionnels de média		- Moyens matériels et logistiques - TDR - La liste des thématiques de formation, réunions, conférences...